



Bulletin Municipal N° 2 - avril 2009

L'ÉCHO *de la Fontaine*



SOMMAIRE :

Environnement

Comité Feux de Forêts ...2
Les travaux3

Actions sociales

Le CCAS,
L'accueil de loisirs.....6

Éducation et culture

Bibliothèque et
Cyber-espace.....7

Vivre ensemble

Mirabeau Animation,
Les gens heureux,
Patchwork.....8
Les associations9
L'ALEM,
le Pédibus10

Nos partenaires

Communauté de Communes,
Office de tourisme,
Parcs régionaux11

Le mot du maire



L'année 2008 a été marquée au niveau international par la faillite du système financier mondial qui a mis à mal un grand nombre d'économies et qui aura des conséquences importantes pour nous tous : les premiers « dégâts » - chômage, cherté de la vie - sont déjà perceptibles. Les plus vulnérables d'entre nous sont touchés de plein fouet et notre rôle, en tant qu'élus, est d'être encore mieux à leur écoute.

L'équipe municipale, en place depuis un peu plus d'un an, travaille pour le village avec l'appui des commissions extra-municipales ouvertes à la population.

Un premier bilan d'actions et de réalisations de tous ordres, relaté en détail dans ces colonnes de l'Echo en illustre toute l'ampleur.

2009 voit la continuité des engagements pris : les avancements et les mises en chantier des projets sont énumérés dans ce numéro. On peut le voir, il y a et il y aura du grain à moudre pour la satisfaction des besoins légitimes des Mirabelains.

Tout ceci m'autorise à dire que Mirabeau est une commune où il fait bon vivre à l'image des multiples activités associatives et commerciales qui y fleurissent. Avec une fréquentation scolaire (115 enfants en maternelle et primaire) qui garantit le maintien du nombre de classes actuelles, l'avenir du village s'inscrit sous les meilleurs auspices.

Il nous reste, ensemble, à prolonger cette dynamique avec une confiance et une détermination accrues.

Henri Sumian

Directeur de la publication : Henri Sumian.

Comité de rédaction : Marie-Dominique Timhadjelt-Champloy, Henri Lazzarino et Cyrille Trouchet.

Maquette : Laurence de Luze - Infographie : Cyrille Trouchet.

Avec la participation de la commission communication.

Ont collaboré à ce numéro : Claire Bedel, David Contet, Mariano Corso, Suzanne Escallier, Stéphane Martin, Christian Martinez, Jean-Luc Moreau, Michèle et Roger Nicod, Gilles Ostyn, Mireille Teissier.

Imprimeur Concept Graphique, imprimé sur papier recyclé

Mairie de Mirabeau

84120 Mirabeau

tél : 04 90 77 00 04

mairiemirabeau@wanadoo.fr



■ C.C.F.F. : Prêt pour 2009

La saison 2009 s'est achevée, avec un bilan positif, et la nouvelle saison arrive à grands pas.

L'équipe du Comité Communal Feux de Forêts, très motivée, a su se mettre au service de la commune, afin de surveiller les magnifiques collines nous entourant, comme le montrent ces quelques chiffres :

- 200 heures de patrouilles
- 1000 kilomètres parcourus
- 22 heures de vigies

Mais aussi quelques petites interventions, comme l'information aux « raveurs » sur les arrêtés en vigueur et les interdictions qui s'en suivent. Les gendarmes sont venus les leur rappeler.



Photo M. Corso

Seul petit bémol le feu du Saint-Sépulcre, déclenché par la foudre le 3 septembre. Il a détruit près de 2 hectares de garrigue mais a été rapidement maîtrisé par les sapeurs pompiers qui ont mis les moyens : l'engagement de 2 GIFF (Groupe d'Intervention Feux de Forêts), l'intervention de 4 Canadiens et un largage de retardant par un « Dash » (bombardier d'eau).

Les bénévoles du Comité vont repartir de plus belle pour cette saison avec des formations départementales. Pour le secteur sud dont dépend Mirabeau, elles ont déjà débuté. Elles sont encadrées par des formateurs bénévoles issus des différents comités, et ont pour but, cette année, de donner une meilleure connaissance de la topographie. Des exercices pratiques sont réalisés à partir de cartes à différentes échelles, permettant ainsi aux membres des comités de mieux appréhender les reliefs qui les entourent.

Un coup de chapeau à tous les membres du comité pour leur engagement et bienvenue aux deux nouveaux : Camel Timhadjelt et Danièle Auze, formatrice départementale, transfuge du CCFP Pertuis et nouvelle Mirabelaine.

Aménagement paysager de l'entrée du village



La municipalité a réalisé un aménagement simple et végétal qui marque l'entrée du village.

Il s'agissait d'enrichir le patrimoine arboré du cœur du village, d'embellir et de mettre en valeur cette entrée et d'améliorer le cadre de vie autour de la crèche.

Après un remodelage complet du terrain et la mise en place d'un système d'arrosage automatique enterré, 54 oliviers et 300 arbustes ont été plantés.

Ceux-ci ont fait l'objet d'une subvention en nature, fournis gratuitement par le Conseil Général du Vaucluse dans le cadre de l'opération « Planter 10 000 arbres en Vaucluse ».

Les enfants de la crèche ont pleinement participé à cette événement et se sont approprié ce nouveau lieu en déposant chacun un galet de la Durance peint par leurs soins au pied des arbres.

Les retours sur l'aménagement sont très positifs.

■ Travaux, projets : où on en est

Ca bouge tout azimut et c'est bien. Zoom sur les sujets qui vous tiennent à coeur.

Depuis les élections de mars 2008, une série de réalisations ont été menées à bien : renforcement de l'équipe « voirie » avec un collaborateur supplémentaire, une décision qui a montré toute son opportunité lors de l'épisode neigeux de janvier (notre photo ci-dessous); remise aux normes de l'électricité publique (non sans mal vu l'état des lieux); poursuite de l'enfouissement des réseaux chemin du Rivet, des Vignes Vieilles et route de Beaumont. D'autres actions ont été menées que nous évoquons par ailleurs.



Roger Nicod, Alain Garcin, Thierry Ayrault, Stéphane Lorito et Pierre Lapébie

En 2009, l'année va être marquée par la poursuite des engagements pris : livraison des 8 logements sociaux et des commerces à la fin du 1^{er} semestre, auxquels devraient s'ajouter 2 nouveaux logements dans les locaux communaux au-dessus de la Poste. Pour l'attribution de ces logements, une commission extra-municipale sera créée afin d'assurer la justice et la transparence la plus totale. A noter que quelques 106 000 euros de subventions ont été obtenus pour la création des commerces.

Autre projet sur les rails, la nouvelle cantine avec le lancement d'une pré-étude d'impact. A l'horizon 2010, tous les enfants pourront y être accueillis dans de bonnes conditions.

Les dossiers du Schéma Directeur d'Assainissement avec l'implantation de la nouvelle station d'épuration et du plan local

d'urbanisme seront menés à terme. Parallèlement, un plan de circulation adapté sera mis en service.

Enfin, à retenir : l'achèvement des travaux de réorganisation des locaux de la mairie, la réhabilitation de la draille entre le jeu de boules et les Pinèdes du Luberon, l'agrandissement du local du jeu de boules, la mise en place d'un portail à la décharge des végétaux, la canalisation des eaux fluviales et la remise en état du mur du cimetière, recherche et installation de nouveaux emplacements (en relation avec la communauté des communes) pour les points d'apports volontaires (verres, journaux, emballages).

On le voit, il reste du pain sur la planche avec le souci permanent d'une maîtrise budgétaire rigoureuse, sans incidence sur les impôts locaux.

■ Cantine scolaire et travaux d'amélioration à l'école

Un certain nombre de dysfonctionnements ont été identifiés au sein de l'école.

Le conseil municipal a décidé d'engager des travaux d'amélioration pour :

- Anticiper l'augmentation du nombre d'élèves
- Augmenter les possibilités d'accueil de la cantine
- Envisager la création d'une classe supplémentaire
- Régler les problèmes thermiques dans certaines classes
- Corriger l'aménagement de la cour d'école

Le Parc du Luberon a été mandaté pour définir précisément les travaux à réaliser.

Un marché d'études de définition est en cours afin d'établir un programme de travaux précis.

Cela aboutira ensuite au choix d'un maître d'œuvre qui sera en charge de finaliser le projet et les travaux.



A vos potagers !

■ PLU : validation fin 2009

Le PLU est un élément majeur de la politique municipale pour définir, programmer et maîtriser le développement du village en termes de cadre de vie et d'urbanisme.

Vous connaissiez jusqu'alors le POS, Plan d'Occupation des Sols comme document de référence pour tous les propriétaires de terrains qui souhaitent construire ou agrandir. Ces règles sont dorénavant modifiées et définies par le Plan Local d'Urbanisme qui engage le développement du village et fixe les modalités d'urbanisme pour plusieurs dizaines d'années. Il prend en compte les nouvelles dispositions en matière de protection de l'environnement, d'habitat et d'équipement et se fait en concertation, en particulier avec la population.

Ses objectifs

Le PLU doit assurer 3 principes issus de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) :

- L'équilibre entre le développement du village et la protection des espaces naturels ou agricoles (éviter les pressions foncières);
- La diversité des fonctions urbaines, la mixité sociale et la satisfaction des besoins futurs en équipements (pas de village dortoir);
- L'utilisation économe des espaces naturels, la maîtrise de l'extension périphérique (éviter le mitage).

Sans entrer dans le détail, il se compose d'un rapport de présentation, d'un projet d'aménagement et de développement durable et d'un règlement.

Finalisation toute proche

Le top départ a été donné le 10 avril 2003, avec une délibération du précédent Conseil Municipal sur la prescription de la révision du POS et des modalités de concertation.



Implantation et densité de l'habitat à Mirabeau

Depuis, plusieurs étapes ont été franchies, marquées par une profonde concertation entre toutes les parties concernées, et aujourd'hui, l'équipe municipale en place a relancé le processus afin d'aboutir d'ici la fin de l'année.

Les phases d'étude du PLU arrivent à terme : les hypothèses d'études

définitives concernant le schéma d'assainissement, l'emplacement de la station d'épuration et les modalités d'assainissement ont été validées par l'ensemble des partenaires (SIVOM, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et bureau d'études).

Le projet de PLU devrait donc être arrêté par le Conseil Municipal en avril 2009 et sa validation intervenir pour la fin d'année 2009, après l'instruction du dossier par les services de l'Etat et le déroulement des enquêtes publiques conjointes PLU et schéma d'assainissement.

L'idée est séduisante et particulièrement dans l'air du temps - pas de la météo ! - : permettre à des apprentis jardiniers mirabelains d'exploiter un certain nombre de terrains en friche, avec la bénédiction de leur propriétaire, et s'adonner à leur passion favorite : le jardinage.

La demande d'une telle initiative s'appuie sur 3 raisons : l'attrait des produits naturels ou bio, la cherté du légume aujourd'hui, la simplification des techniques de jardinage, notamment de l'arrosage. Sans oublier... le plaisir ! A quel prix ? quelques chiffres à méditer : pour une famille de 4 personnes, faire pousser ses propres légumes revient approximativement à 140 euros (outils, plants et eau), comparés aux 800 dépensés sur une année d'achat des mêmes légumes. Afin de mener ce projet à bien, il est proposé aux éventuels volontaires de se faire connaître en mairie (auprès de Francis Allouin, adjoint) ; une répertoriation des terrains propices et les contacts avec les propriétaires seront effectués, mais l'on sait d'ores et déjà qu'une demi-douzaine sont à disposition. Bien évidemment si les postulants s'avèrent très nombreux, des recherches seront organisées pour satisfaire les demandes avec des opportunités sur des terres municipales.

■ Budget de la commune

Les taux des taxes locales de la commune ne changent pas. Pour rappel, comme l'an dernier, ils s'élèvent à : 5,89 % pour la taxe d'habitation, 10,20 % pour la taxe sur le foncier bâti et 16,10 % pour le non bâti.

Toutefois, l'imposition locale peut augmenter si les parts pour le département, la région et l'intercommunalité sont en augmentation ou si la base d'imposition progresse.

Une comparaison avec les valeurs moyennes des taux d'imposition des communes de 500 à 2000 habitants qui étaient selon les dernières statistiques du ministère de l'économie respectivement de 8,68 %, 12,79 % et 33,97 %, montre que Mirabeau pratique une imposition minimale. La commune peut se permettre cette politique en partie grâce aux ressources de la Taxe Professionnelle reversée, de l'ordre de 175 000 €, pour 245 000 € de recettes directes rapportés par les taxes.

Les fonds engagés cette année permettront de reconduire le budget du CCAS et l'aide directe aux associations.

A noter que les loyers des logements sociaux et des locaux commerciaux disponibles à partir du mois de juin, ne permettront de couvrir cette année qu'une partie des remboursements d'emprunts associés à cette opération, et cela contraint à prévoir un excédent de fonctionnement suffisant, pour payer les annuités d'emprunt. L'année prochaine tout rentrera dans l'ordre et les recettes couvriront toutes les dépenses.

Les dépenses d'investissement envisagées cette année sont pour l'essentiel : les deux logements sociaux au-dessus de la Poste (50 000 €), le projet de la nouvelle cantine (50 000 €), un engin polyvalent pour remplacer le tracteur défaillant (50 000 €), le projets des Grands Jardins et de l'éolienne (20 000 €), la rénovation des tennis (35 000 €).

■ La sécurité n'attend pas

Des travaux ont dû être entrepris rapidement pour pallier les non conformités de sécurité dans le domaine public, pour plusieurs milliers d'euros.

Les installations publiques ont été passées en revue afin d'évaluer leur état et surtout de s'assurer de leur sécurité compte tenu de leur destination pour l'ensemble de la population.

Afin d'avoir un avis compétent et objectif, le groupe de diagnostic de sécurité APAVE a été missionné pour un contrôle des systèmes électriques, hydrauliques et gaz.

Cette démarche a permis de déterminer que des équipements publics avaient besoin d'être rénovés sous peine de devenir inutilisables voire dangereux.

Le contrôle et le suivi pendant 3 ans des installations publiques par l'APAVE coûtent 1 500 € par an. Cette prestation porte sur les bâtiments public comme l'école, le foyer, la mairie et aussi sur les jeux d'enfants.

Les travaux urgents de mise en sécurité sont :

- Ecole et cantine : remise en état de l'alarme incendie et des éléments de sécurité pour 5 100 €, réfection des robinetteries pour 928 €
- Mise en sécurité de l'éclairage public par ajout d'une protection différentielle pour 370 €
- Réfection du système électrique du terrain de boules et notamment reprise du poste électrique avec sa mise aux normes de sécurité, pour 14 000 €.

Parmi les travaux qui étaient nécessaires citons encore :

- l'aménagement de la cave de la mairie pour accueillir dans de bonnes conditions les archives municipales, en accord avec les archives départementales, pour 11 000 €
- la réfection du bassin de la fontaine et sa mise en eau pour 3 390 €
- la rénovation de la grande pièce du 1er étage de la mairie pour héberger dans un premier temps la nouvelle bibliothèque cybermédia pour 9 146 €.
- le nettoyage du clocher des déjections de pigeons pour 538 €.
- enfin, la réfection de la buvette pour 112 €

Soit un total de près de 45 000 € de travaux investis pour rétablir la conformité des installations publiques notamment en matière de sécurité, dont certains exécutés dans l'urgence vu leur état.

Ainsi, à ce jour tous les édifices publics ont vu leur conformité validée par les différentes commissions de sécurité.

■ CCAS : l'aide au quotidien

Lors des grosses chaleurs de juillet 2008, les membres du CCAS ont distribué une centaine de brumisateurs aux personnes âgées du village. Outre le confort apporté, ces rencontres à domicile ont permis à la nouvelle équipe de se présenter. Cette action a été très bien perçue par les personnes du troisième âge et sera reconduite cette année.

En décembre, deux attentions du CCAS, pour partager la joie des fêtes de fin d'année : plus de cent cadeaux ont été apportés à nos aînés sous la forme d'un colis festif à base de produits de notre région.

Un spectacle très poétique : « Le clown et la sorcière » de Marcel Zaragoza a rassemblé les enfants de notre village.

Au quotidien, le CCAS a apporté une

aide aux plus démunis sous la forme de colis alimentaires, bons d'achat et aides financières.

Afin d'élargir nos actions deux conventions ont été signées avec des partenaires locaux :

□ L'association « Paul-Emplois » de Saint-Paul-Lez-Durance qui aide à la recherche d'un emploi sur le bassin de Cadarache, Mirabeau et Aix, avec notamment la mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi. Mireille Tessier, adjointe et présidente du CCAS, fait partie du comité directeur. Les permanences ont lieu les mardis de 16h30 à 18h30 et sur RDV à Mirabeau et à Saint-Paul-Lez-Durance au 67 Grand Rue face à la poste, tél 0670116011.

□ L'association « Clic Soleil'Age » dont le bureau est à Grambois. Son



but est d'être au service de toutes les personnes concernées de près ou de loin par la problématique du vieillissement : personnes âgées, familles ou professionnels. La coordinatrice, Adeline Rouyat, tient une permanence en mairie de Mirabeau le premier jeudi du mois de 10h45 à 12h00.

Rappelons enfin que les permanences du CCAS à Mirabeau ont lieu le mercredi de 14h00 à 17h00 en mairie.

■ Accueil de loisirs : vive les petites vacances !

Comme promis, un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) était en place du 2 au 6 mars derniers, durant les vacances d'hiver. Il a ainsi rendu service à plusieurs familles et offert des vacances à 32 enfants de Mirabeau et St-Paul. En plus des nécessaires activités d'intérieur, des animations variées leur étaient proposées : Quad à partir de 6 ans, piscine à Aix, cirque Pinder à Avignon, neige à Lure et cinéma à Pertuis pour tous. Rendez-vous est pris pour les vacances de

Pâques pour lesquelles les enfants retrouveront leurs animateurs du 20 au 24 avril. Le programme, sous réserve de confirmation, devrait cependant s'orienter vers les activités suivantes : accrobranche, motocross, VTT, rollers, piscine et... mini-camp à Digne pour les plus grands. En effet, la gestion de l'ALSH étant confiée à Léo Lagrange animation, nous bénéficions de leurs infrastructures. Quelques-uns de nos enfants pourront donc être accueillis pour deux jours et une nuit sur le site

Léo Lagrange de Digne... Aventures en perspective !

Durant l'été, l'ALSH sera ouvert du 6 au 31 juillet, pour 4 semaines et la joie de nos enfants. Le centre aéré, c'est donc une affaire qui roule : il sera pérennisé une semaine sur chaque période de petites vacances (sauf Noël) et la moitié des vacances d'été. Le prix est aligné sur un barème fixé par la CAF de Vaucluse, en fonction des revenus des parents. Comme d'habitude, renseignements et inscriptions en mairie.



■ Bibliothèque

Lire est une aventure

Voilà six bons mois que la nouvelle bibliothèque fonctionne dans ses nouveaux locaux situés au 1er étage de la mairie. Grâce au dynamisme de l'équipe, à l'enthousiasme et à la motivation de l'ensemble des bénévoles, grâce encore à une offre particulièrement variée et abondante, soutenue par un partenariat actif avec les enseignants, l'objectif d'un véritable lieu d'animation pour la commune est en passe d'être atteint.



L'équipe de bénévoles de l'association

Le bureau de l'association est composé de :

Claire Bedel, présidente

Claudine Lecharpentier, secrétaire

Anne-Marie Allard, trésorière

Ouverte à tous

Tout en offrant une grande variété de documents pour les enfants, les jeunes et les adultes, les locaux conservent aujourd'hui encore, ce parfum des bibliothèques traditionnelles où l'on aime entrer pour échanger quelques mots, choisir paisiblement ses livres.

On y vient découvrir les nouveautés, s'évader dans le fond des romans, des albums, des bandes dessinées, mais aussi, des documentaires (cuisine, art, sociologie, etc.).

Vous y trouverez également de beaux ouvrages en anglais pour enfants et adultes.

Pour faciliter l'accès à toutes les catégories d'informations un espace cybermédia constitué de deux ordinateurs PC,

d'une imprimante et de l'accès à internet est désormais mis à disposition.

La consultation sur internet, libre et gratuite, est soumise à l'acceptation de la charte, et les impressions sont payantes.

Rappelons que l'association fait partie du réseau de la bibliothèque départementale de prêt et à ce titre bénéficie du prêt des documents (renouvelés deux fois l'an) et de formations pour les bénévoles.

Voici quelques-uns de ses projets :

- Un club lecture : il réunit des enfants ou des adultes qui discutent autour de livres, découvrent de nouveaux auteurs, d'autres genres...
- L'heure du conte : donner le goût de lire aux enfants, au travers de lectures, d'une projection, d'activités manuelles...
- Portage de livres à domicile : pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite ou en convalescence.
- Le printemps des poètes.
- Le mai de l'art : dont le thème sera, «Mirabeau au fil du temps».

Nous sollicitons, à ce sujet, les habitants, qui auraient des photos du village (actuelles ou passées) en vue de constituer une collection photographique.



Donner le goût de lire aux enfants...

Les horaires de la bibliothèque sont :

- le mardi de 16h30 à 18h00
- Le mercredi de 14h00 à 16h30
- Le samedi de 10h00 à 12h00



■ Bienvenue à 'Mirabeau Animation'

Issue pour partie des bénévoles de 'Mirabeau Marchés', une nouvelle association apparaît dans le paysage mirabelain : 'Mirabeau Animation'. Intronisée le 12 février dernier, elle aura en charge d'organiser et de promouvoir les festivités du village.

Largement ouverte, cette association s'identifie à un véritable comité des fêtes avec l'objectif de rassembler le maximum de Mirabelains autour

de l'animation du village. Elle est présidée par Evelyne Beltritti, secondée par Emile Escallier, Marie-Carmen Vigouroux, Thérèse Lanfranca, élus au bureau de gestion lors de l'Assemblée Générale constitutive.

Premières initiatives : une foire aux fleurs le 19 avril, un repas champêtre dansant le 1^{er} mai, les marchés nocturnes en juillet et août et bien sûr la fête votive d'été.

■ Mirabeau capitale du patchwork

C'est une première mondiale que propose l'office de tourisme de la Vallée d'Aigues, avec « les premières rencontres internationales de patchwork et art textile » du 8 au 10 mai prochain. L'association « Vivre au village », présidée par Michèle Nicod, aura le redoutable honneur d'accueillir et d'animer à la salle des fêtes du village une exposition de Mme Edith Raymond, illustratrice et conceptrice de quilt contemporain. Dans la foulée, le club local ouvrira ses portes pour présenter ses plus belles œuvres. Par ailleurs, cette initiative qui devrait drainer sur la vallée d'Aigues des milliers de visiteurs, concerne 9 de nos communes, et il sera possible de contempler les œuvres des artistes de pays du monde (Etats-Unis, Canada, Suisse, Belgique, Mauritanie, Roumanie, Angleterre) exposées dans ces villages.

Billets en vente à l'office de tourisme de la Vallée d'Aigues.

Notons que les Mirabelains bénéficieront d'un tarif préférentiel de 2 euros pour découvrir l'exposition à la salle des fêtes : billets à retirer en mairie le jeudi 30 avril de 8h30 à 12h.



Rappelons enfin que « Vivre au village » a organisé son vide-grenier le 5 avril, et que des formations de couture et de travaux sur tissus ont lieu tous les lundis et mercredis : renseignements auprès de Michèle Nicod.

■ Souvenir

Un vibrant hommage aux victimes de la première guerre mondiale, tous enfants de Mirabeau, a été rendu le 11 novembre au monuments aux morts, par la municipalité, entourée de très

nombreux habitants. « Une tradition qui perpétue le nécessaire souvenir du sacrifice de nos concitoyens » a déclaré le maire Henri Sumian.

Heureux !



L'association mirabelaine du 3^{ème} âge change de nom et de président. Elle répond désormais au doux nom d' « Amicale mirabelaine des gens heureux » et elle fonctionnera sous la houlette de Jean Viguier nouvellement élu lors de l'assemblée générale du 10 janvier 2009.



Le président sortant, Claude Garre, a reçu un hommage chaleureux des nouveaux dirigeants pour son action passée. Jean François Juricic assurera les fonctions de vice-président, Bernadette Poisseroux, celles de trésorière et Camille Wagner et Jean-Paul Volpe, celles de secrétaire.

■ Associations

Do Ré Mirabeau 2008 : un bon cru

Les animateurs de l'association n'ont pas ménagé leur peine l'an passé avec : la soirée Halloween, en octobre, une soirée « bœuf » en février, une soirée d'improvisation théâtrale en mars, la fête de la musique en juin, une représentation théâtrale enfants et adultes fin juin (8 adultes et 11 enfants participent chaque semaine, toute l'année à des cours de théâtre), la journée des associations en septembre, la création d'une activité « danse country » avec 15 acteurs. Autant de manifestations qui ont réuni plusieurs centaines de participants et de spectateurs au village. Objectif : faire autant sinon mieux en 2009.

AMITIE

Franc succès du banquet républicain concocté par l'ami Marcel Champloy le 8 février dernier avec Gérard Gelas, directeur de la troupe théâtrale du « Chêne noir » d'Avignon, comme invité, en présence notamment de Michel Pezet, conseiller général CG13 et d'Henri Sumian.



La Balle Jaune en pleine forme

Le bureau de l'association « la balle jaune mirabelaine » est désormais animé par Françoise De Coux, présidente, Lise Quéro, trésorière, Gilles Michot, trésorier-adjoint et Brigitte Labbaye, secrétaire. David

Contet, moniteur, Jean-Pierre Kien et des bénévoles complètent l'équipe.

Le club accueille 73 adhérents, dont 30 adultes et 43 enfants inscrits à l'école de tennis qui s'est ouverte, cette année, aux adultes.

A noter les bons résultats du club en compétition : l'équipe de la coupe Vincensini monte dans la division supérieure, l'équipe féminine



qui participe au championnat départemental est en tête de sa poule de première division et espère monter en pré-région. La formation masculine, associée à celle de Beaumont-de-Pertuis, se situe en milieu de classement de sa poule et promet de faire aussi bien que les



dames... Fort de cette dynamique, le club souhaite accueillir un maximum de nouveaux membres pour la saison prochaine.

Pour ceux qui veulent découvrir le tennis ou s'y remettre à mi-saison, le club propose une adhésion à 50 euros pour un adulte, 70 euros pour un couple et 40 euros pour un jeune.

Contact : 06.81.10.03.30 ou

04.90.08.03.47 le soir après 19 h 30.

Ca a marché !

Les nocturnes organisées pour la première fois cet été par Mirabeau Marchés ont été une belle réussite. Une trentaine de commerçants ont proposé chaque samedi leurs produits à des dizaines de passants ravis, avec en sus bonne bouffe et animation musicale au programme, sur le terrain de boules éclairé pour la circonstance.

A l'actif de cette association en 2008 : le bal des vendanges en octobre, le Téléthon, le marché de Noël en décembre, le réveillon de fin d'année.

600 euros pour le Téléthon

Cette initiative d'envergure nationale n'avait plus été relayée à Mirabeau depuis des années.

Quelques bonnes volontés ont pris le parti de réunir quelques euros pour venir en aide à la recherche sur la myopathie. Avec l'aide des Mirabelains, de la société de chasse (qui a fourni gracieusement de quoi confectionner des portions de daubes de sanglier), à travers une manifestation de cyclotourisme féminin et masculin, avec une loterie, bref, une multitude d'actions bénévoles, le pari a été tenu et gagné.



On vise plus de monde et de dons pour l'édition 2009.



■ L'ALEM renaît

Après presque un an de vacance, l'Association de Loisirs des Elèves de Mirabeau est reconstituée. Ainsi, au terme d'une Assemblée Générale réunie le 27 janvier 2009, en l'absence de l'ancien Conseil d'Administration démissionnaire au printemps 2008, le nouveau bureau est élu comme suit :

Sabine Panariello, Présidente, Brigitte Carvalho, Trésorière et Marie-Dominique Timhadjelt-Champloy, Secrétaire.

L'ALEM, ainsi relancée, organisera dès ce printemps, la kermesse de l'école.

Mais les projets qui habitent le nouveau bureau dépassent le seul champ des loisirs. En effet, l'association voudrait proposer aux enfants des activités éducatives. Ainsi, le Club d'Échecs qui accueille 12 enfants tous les lundis de 17h00 à 18h00, durant la garderie périscolaire, est d'ores et déjà rattaché à l'ALEM. Dans l'avenir, l'association proposera d'autres activités aux enfants durant ces horaires, dans le cadre d'un projet pédagogique, et en partenariat avec les associations du village. Par exemple, chorale, théâtre, activités multisports... Les réflexions sont en cours.

Le Pédibus sera également affilié à l'ALEM.

Soutenue par le CCAS, l'association réfléchit à la mise en place d'un soutien scolaire « collectif » destiné aux Mirabelains allant au collège. A suivre...

Adécias Laurence.

Nous tenons à saluer à travers ces lignes, l'engagement de Laurence ALLOUIN auprès des parents d'élèves ainsi que dans l'association ALEM dont elle était encore très récemment Vice-Présidente.

Sa disparition prématurée laisse un grand vide : un vide citoyen et surtout un grand vide amical.

■ Marchons vers l'école avec le Pédibus

La municipalité s'est engagée dans une démarche visant à améliorer la qualité de l'environnement et du cadre de vie à Mirabeau. Dans cette dynamique, le conseil municipal a réalisé une étude d'éco-mobilité afin de connaître les déplacements utilisés pour se rendre du domicile à l'école.

Ce sont 45 familles qui ont bien voulu répondre à cette enquête, ce qui représente environ 60% des enfants scolarisés.

Cette étude a montré qu'une grande majorité des familles était prête à tester le pédibus.

Les résultats sont encourageants, et quand on sait que 70% des enfants sont emmenés en voiture à l'école, on peut aussi très bien imaginer le nombre de voitures en moins devant celle-ci...

Reste donc à s'organiser, définir les lignes et trouver les bénévoles ...

Un groupe de parents d'élèves s'est constitué et semble très motivé pour mener à bien ce nécessaire changement d'habitudes.

Il sera appuyé pour la mise en œuvre du projet par la commission voirie, l'ALEM et Catherine Legier du Parc du Lubéron.

Pédibus : kézako ?

Le pédibus permet de réaliser à pied, à plusieurs et encadré d'adultes bénévoles, le trajet entre le domicile et l'école. C'est un mode de transport propre permettant de réduire le nombre de véhicules aux abords des écoles, de réduire la pollution, de protéger la santé des enfants et d'inciter les adultes à changer leurs habitudes.

■ Appel aux artistes

Avec pour objectif d'organiser une exposition consacrée aux « artistes de Mirabeau », nous invitons toutes les personnes pratiquant l'art de la peinture, de la sculpture, de la broderie etc, et désirant exposer, à se faire connaître auprès de Jean-Luc Moreau au 04.90.77.05.19 ou en mairie.



■ Le Parc du Luberon en pôle

Le Parc Naturel Régional du Luberon vient d'être retenu (parmi six parcs et six pays) pour expérimenter un projet décidé lors du fameux « Grenelle de l'environnement ». Il s'agit notamment de travailler (il sera le seul parc de la région) sur « les paysages de l'énergie ». Nous reviendrons dans un prochain

article sur ce que cela recouvre pour notre territoire et la commune avec le président du Parc, Jean-Louis Joseph, qui a par ailleurs confirmé que le Parc va obtenir, à nouveau pour 12 ans, le précieux label de « Parc Naturel Régional ».

■ Iter s'expose



Une quinzaine de Mirabelains, habitants et élus, ont répondu le 15 janvier à l'invitation de la direction d'Iter et de son président, d'apprécier l'avancement des travaux sur le site de Cadarache. Une visite commentée et un exposé très pointu sur les tenants et aboutissants de ce colossal projet, qui engage, entre autres, le développement économique et l'aménagement de notre territoire. Le maire Henri Sumian a d'ailleurs rappelé lors de ses vœux à la population en janvier combien l'existence de liens étroits avec les acteurs du projet était important pour le village.

■ La Communauté des Communes

La commune de Villelaure (3 100 habitants) a voté la demande d'adhésion à la Communauté de Communes Luberon Durance, ce qui permettrait d'atteindre les 18 000 habitants. Chaque commune et le conseil communautaire de la CCLD doivent accepter cette

demande pour entériner ce choix. Une étude est en cours afin d'étendre la compétence de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (centre aéré) sur tout le territoire de la Communauté des Communes. Le portage de repas est également à l'étude.

■ L'Office de tourisme

Amandine Thiot, responsable de l'office de la vallée d'Aigues, nous apprend que c'est Marie-Rose Frischmann qui est la lauréate du concours « Regards d'artistes sur la Vallée d'Aigues » pour le village de

Mirabeau. Son œuvre picturale sera très prochainement disponible dans les locaux de l'office sous forme de cartes postales, et mise en vente lors du festival de Patchwork à Mirabeau.

■ Ponts

Le Conseil Général de Vaucluse a fait exécuter récemment la réfection de 7 ouvrages d'arts, en l'occurrence les ponts du Rivet, de l'Auberge, du torrent de la Combe, du Saint-Blaise, du Brondon, du

vallon du Bourguet, et du ravin du Bourguet de la RD 996 (ex RN 96). Objectifs : améliorer la sécurité et la commodité de circulation.

■ Transports en commun

Transport à la demande

Pour que le transport public soit disponible pour tous, même hors des grands axes de circulation, le Conseil Général organise un service de transport à la demande dont la commune de Mirabeau bénéficie. Un bus peut ainsi passer à votre domicile et vous accompagner jusqu'à Pertuis par exemple, à l'heure de votre choix. Il faut téléphoner la veille pour le lendemain ou au minimum 4 heures avant la course, le jour même au N° Vert : 0 800 881 523.

Par abonnement ou à l'unité, les tarifs sont attractifs et varient en fonction du trajet et des réductions dont vous pouvez bénéficier.

Ligne régulière

Par ailleurs, une ligne quotidienne de bus Beaumont-de-Pertuis/ Pertuis, qui passe par Mirabeau, vient de s'ouvrir. Les horaires sont disponibles en Mairie, sur www.vaucluse.fr ou par téléphone au 04.90.16.15.14.

Carnet

Naissances

9 septembre 2008 : Gabriel Nicolas Titouan Nalin

4 novembre 2008 : Esther Bernadette Marie Méheust

Mariages

23 aout 2008 : Valérie Pinto et Yves Rolland

30 aout 2008 : Amandine David et Franck Sumian

13 septembre 2008 : Eric SAVIO et Brigitte

LEXTRAIT

20 décembre 2008 : Fabrice ASTORINO et Christel

BOUTAVANT

Décès

5 aout 2008 : Patrick LANFRANCA

17 septembre 2008 : Suzanne FALGAIROLLE Veuve

ELINEAU

4 décembre 2008 : Marie DIRETTE

30 décembre 2008 : Laurence MORY Epouse

ALLOUIN

Prudence en Durance

Des lâchers d'anticipation sont organisés jusqu'au 30 juin 2009 à partir des barrages de Gréoux et Cadarache. Durant cette période EDF recommande la plus grande prudence et le report d'éventuelles activités sur les lits des cours d'eau en aval des barrages.

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en 1993 doivent se faire recenser en Mairie à la date anniversaire de leurs seize ans.

Rappel : emploi du feu

L'arrête préfectoral permanent interdit à toute personne

- du 1er mars au 15 avril

- du 1er Juin au 15 Octobre

d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres d'une zone boisée (garrigue, plantation...), même dans un incinérateur.

Nouveaux horaires de la mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 11h30, elle est fermée le jeudi après-midi.

Accueil au 1er étage (bureau de droite en face de la bibliothèque) les mardi et vendredi après-midi.

Utiles

Chiens

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et qu'elle peut avoir des conséquences graves quant à la responsabilité des propriétaires en cas d'accident.

Un service de la fourrière intervient régulièrement sur la commune.

Obligation de déclaration en mairie et d'obtention du permis de détention pour les chiens dits dangereux (catégorie I ou II). Pièces à fournir :

o Identification de l'animal

o Vaccination antirabique en cours de validité

o Assurance en responsabilité civile

o Stérilisation pour les chiens de catégorie I

o Evaluation comportementale du chien

Cette évaluation est effectuée par un vétérinaire choisi par le propriétaire sur une liste départementale (arrêté départemental du 22/09/2008)

o Attestation d'aptitude du maître

Formation portant sur l'éducation et le comportement (centre d'éducation canin). En attente du décret fixant les modalités d'obtention.

Le permis de détention est délivré par arrêté du maire de la commune où réside le propriétaire ou le détenteur du chien. Le Maire mentionne dans le passeport de l'animal, le numéro de permis et la date de délivrance du permis provisoire (voir Décret du 04/09/2008)

Délai d'application :

Chiens de 1ère catégorie : avant le 21 décembre 2008.

Chiens de 2ème catégorie : avant le 21 décembre 2009.

Déchets

Nous vous rappelons qu'un service des encombrants gratuit est en place au sein de l'intercommunalité. Sur simple appel à la mairie, un camion vient à votre domicile et récupère vos objets (machine à laver, chaises, meubles de jardins, seau, planches, divers objets ne rentrant pas dans le cadre des déchets ménagers ou recyclables).

Pour information, ce service ne prend pas :

- Les déchets ménagers (containers à poubelles)

- Cartons (2 containers à cartons sont en place à coté des containers de recyclage, n'oubliez pas de les plier afin de limiter l'encombrement)

- Les déchets verts (décharge à végétaux ouverte les mercredis et samedis matin de 9 h à midi)

- Les gravats (décharge de Pertuis)